



Pour diffusion immédiate  
Bourse de croissance TSX: ABI.V

## Abcourt annonce ses résultats du second trimestre terminé le 31 décembre 2024 et attribue des options d'achat d'actions à un administrateur

Rouyn-Noranda, Canada, le 20 février 2025 - Mines Abcourt Inc. (« Abcourt » ou la « Société ») (TSX Venture: ABI) (OTCQB : ABMBF) annonce ses résultats du second trimestre terminé le 31 décembre 2024. Toutes les valeurs monétaires dans ce communiqué de presse sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers et rapport de gestion sont disponibles sur SEDAR+.

### Résumé des résultats financiers

(En dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre		Six mois terminés le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Revenus	–	–	–	255 000
Dépenses d'administration	654 908	881 874	1 430 665	1 881 614
Dépenses d'entretien et maintenance	1 163 598	926 103	2 051 031	1 799 541
Dépenses d'exploration	1 553 382	1 571 293	2 054 542	2 278 064
Règlement du litige avec Revenu Québec	(1 452 757)	–	(1 452 757)	–
Impôts sur les résultats et impôt miniers différés	(173 000)	(170 712)	(173 000)	(170 712)
Perte nette et résultat global	(2 450 467)	(3 351 452)	(4 290 368)	(5 800 695)
Perte nette par action de base et diluée	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)

(En dollars)	31 DÉCEMBRE 2024	30 JUIN 2024
Trésorerie	1 700 464	757 753
Placements	1 289 768	–
Actif Total	18 119 236	14 063 983
Passifs non courant	12 845 101	12 261 315
Capitaux propres	(1 461 347)	(6 284 136)
Fonds de roulement (mesure non conforme aux IFRS) *	(284 665)	(4 947 411)

\* Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux normes IFRS de comptabilité qui n'a pas de définitions normalisées en vertu des normes IFRS de comptabilité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section Mesure non conforme aux IFRS.

- Abcourt améliore de façon significative son fonds de roulement pour la période terminée le 31 décembre 2024, soit un fonds de roulement négatif de 284 665 \$, comparé à un fonds de roulement négatif de 4 947 411 \$ au 30 juin 2024.

### **Mesure non conforme aux IFRS**

Le présent communiqué de presse présente le fonds de roulement comme une mesure de rendement financier qui n'a pas de définitions normalisées en vertu des Normes internationales d'information financières (« normes IFRS de comptabilité »). La Société estime que cette mesure permet aux investisseurs d'évaluer plus facilement les performances de la Société. Cette mesure de performance peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les mesures de rendement financier non conformes aux normes IFRS de comptabilité doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les normes IFRS de comptabilité.

La Société détermine le fonds de roulement comme suit : les actifs courants moins les passifs courants.

### **Options d'achat d'actions ordinaires**

Le Conseil d'administration de la Société a attribué des options d'achat d'actions à son nouvel administrateur, nommé le 5 février 2025, selon les mêmes termes que celles attribuées antérieurement aux autres administrateurs. Ces options d'achat d'actions, expirant dans 5 ans, permettent à son détenteur de souscrire 1 500 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de 0,05 \$ par action.

### **À propos de Mines Abcourt Inc.**

Mines Abcourt Inc. est une société canadienne d'exploration détenant des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec, Canada. Abcourt est propriétaire de la mine et de l'usine de Géant Dormant et de la propriété d'exploration Flordin, où elle concentre ses activités.

Pour plus d'informations sur Mines Abcourt Inc., veuillez visiter notre site Web et consultez nos dépôts sous le profil d'Abcourt sur [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)

**Pascal Hamelin**  
**Président et chef de la direction**  
T : (819) 768-2857  
Courriel : [phamelin@abcourt.com](mailto:phamelin@abcourt.com)

**Dany Cenac Robert, Relations aux investisseurs**  
**Réseau ProMarket Inc.,**  
T : (514) 722-2276, poste 456  
Courriel : [dany.cenac-robert@reseaupromarket.com](mailto:dany.cenac-robert@reseaupromarket.com)

### **DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

*Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attends à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs sont basés sur les estimations d'Abcourt et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations d'Abcourt soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs*

*commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics d'Abcourt, sont disponibles sur SEDAR à [www.sedar.ca](http://www.sedar.ca). Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien qu'Abcourt estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations. À moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent, Abcourt décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué de presse.*